



Coordinateur conseil local de santé mentale H/F (Ref. LYA-2019-01159)

Statut de l'offre	Publiée
Nombre de places	1
Pôle	LYADE
Secteur	LYADE
Service	ARHM Pôle Lyade
Profil de poste	Cadre
Niveau d'études	Bac +3/4
Type de contrat	CDD
Durée du contrat	12 mois
Niveau d'expérience	De 3 à 5 ans
Temps plein / Temps Partiel	Temps plein
Famille de Métier	Encadrement
Métiers	Autre (Encadrement)
Région	Rhône-Alpes
Département	RHONE (69)
Ville	Lyon
Recruteur principal	LONGIN Nathalie
Recruteur suppléant	Bensaid Wassila

Présentation de l'entreprise

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions.

Ces établissements et services sont regroupés en six pôles d'activité : le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, les Ateliers Denis Cordonnier, le pôle Pléiade, le pôle Moulin Carron, le pôle L'Escale, la Chevanière, l'institut Jean Bergeret et le pôle Lyade.

L'ARHM compte 1 700 salariés travaillant à temps plein ou à temps partiel, pour un budget global de 121 millions d'euros.

Descriptif du poste

Le coordonnateur de réseaux en santé mentale H/F anime le CLSM de Saint-Fons/Vénissieux par l'identification des besoins, le renforcement des dynamiques locales, la mutualisation des ressources et la participation active des partenaires. Il/Elle est en lien direct avec les Ateliers Santé Ville (ASV) de Saint-Fons et Vénissieux et le centre hospitalier Saint-Jean de Dieu. Il/Elle favorise ainsi les interfaces entre les institutions publiques, les établissements et services sociaux et médico-sociaux, les bailleurs sociaux, les professionnels de santé, les associations d'usagers et les Conseils de quartier, l'éducation nationale...

ACTIVITES PRINCIPALES :

Poursuivre la formalisation du CLSM : mettre en oeuvre les priorités du comité de pilotage, Proposer un programme de travail avec les acteurs des territoires.

Animer et coordonner certains groupes de travail et commissions

Communication /animation/organisation avec les partenaires, les différentes commissions, le COPIL...

Assurer une veille technique et réglementaire en matière de santé mentale.

Réaliser un bilan annuel des actions et du fonctionnement du CLSM.

Pré-requis

Master de sociologie appliqué au développement social local,

Master Promotion Education pour la Santé

Diplôme de Travailleur social ou Infirmier diplômé d'état avec formation complémentaire en santé mentale et/ou validé par une expérience.

Connaissances dans le champ de la santé mentale et de l'organisation de l'offre de santé (sanitaire, sociale et médico-sociale)

Maitrise de l'outil informatique

Autonome

Capacités relationnelles et fédératrices

Permis B + véhicule obligatoire

Renseignements complémentaires

Contrat du 01/09/2019 au 31/08/2020

Lieu de travail Mairie de Vénissieux / Mairie de Saint-Fons/ Pôle Lyade ARHM

Date limite de réception 09/08/2019